Association Des Industries d'Haiti

Reconnue d'utilité Publique

NOTE DE PRESSE

HOPE/HELP PROLONGÉE AU 31 DÉCEMBRE 2028

Après plus de cinq années de mobilisation, plus de 40 missions et démarches public-privé et un plaidoyer soutenu auprès des décideurs américains, une étape décisive vient d'être franchie : la loi HOPE/HELP, qui offre aux produits admissibles du secteur de l'habillement haïtien un accès préférentiel au marché américain en franchise de droits de douane, est désormais prolongée jusqu'au 31 décembre 2028.

L'Association des Industries d'Haïti (ADIH) salue la promulgation, le mercredi 2 septembre 2026, par le président des États-Unis, M. Donald J. Trump, du projet de loi **H.R. 6500 – Continuing Appropriations and Extensions Act, 2027**, qui comprend notamment la prolongation de la loi HOPE/HELP jusqu'au 31 décembre 2028.

Cette signature présidentielle vient conclure une séquence législative déterminante. Après son adoption par le Sénat américain au mois d'août 2026, le texte a franchi, le 1er septembre, l'étape de la Chambre des représentants, avant d'être transmis à la Maison-Blanche pour promulgation.

Pour l'ADIH, cette décision marque l'aboutissement d'une étape importante d'un travail de longue haleine, commencé bien avant les derniers votes du Congrès.

Dès avril 2021, plusieurs années avant son échéance, l'ADIH avait lancé une vaste campagne de plaidoyer en faveur du renouvellement de HOPE/HELP, consciente que la visibilité à long terme offerte par cette loi est essentielle à la compétitivité du secteur, à la confiance des donneurs d'ordres et aux décisions d'investissement.

Derrière ces préférences commerciales, il ne s'agit pas uniquement de tarifs douaniers. Il s'agit d'emplois, de familles, d'entreprises, d'investissements et de la capacité d'Haïti à conserver une place dans les chaînes d'approvisionnement régionales et internationales.

7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly, Apt 805, Pétion-Ville, Haiti
Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht

En 2021, le secteur de l'habillement comptait près de **61 000 emplois directs**. Depuis, les crises successives auxquelles le pays a été confronté, conjuguées à l'incertitude entourant l'avenir de HOPE/HELP, ont fortement affecté les activités du secteur et entraîné la perte de 40 000 emplois, qui supportaient environ 200 000 personnes.

Ainsi, cette extension jusqu'au 31 décembre 2028 offre aujourd'hui une fenêtre d'opportunité indispensable pour stabiliser le secteur, rassurer les donneurs d'ordres, préserver les emplois existants et créer les conditions permettant de récupérer progressivement une partie des emplois perdus.

L'ADIH tient à souligner que cette avancée est avant tout le résultat d'un **effort collectif** et d'une mobilisation public-privé soutenue pendant plusieurs années.

Elle adresse ses sincères remerciements au Gouvernement haïtien et, particulièrement, au Centre de Facilitation des Investissements (CFI), au Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), à la Banque de la République d'Haïti (BRH), au Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), au Bureau de la Médiatrice Spéciale du Travail (BMST), à la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ainsi qu'aux regroupements syndicaux qui ont accompagné cette campagne à ses différentes étapes.

Par leur participation aux missions, leur soutien institutionnel et financier, ainsi que leur engagement dans les nombreuses démarches entreprises, ces institutions ont contribué à porter à Washington un message essentiel : la préservation des emplois et de la capacité productive d'Haïti constitue un enjeu national.

L'ADIH adresse des remerciements particuliers à Sorini Samet & Associates LLC, qui travaille aux côtés de l'Association depuis 2006 sur le dossier des préférences commerciales accordées à Haïti.

De l'adoption de **HOPE en 2006**, à **HOPE II en 2008**, **HELP en 2010**, au renouvellement de **HOPE/HELP en 2015**, à celui de la **CBTPA en 2020**, jusqu'à cette nouvelle extension de **HOPE/HELP en 2026**, la firme a accompagné l'ADIH pendant près de deux décennies dans un travail patient de construction d'alliances, de sensibilisation et de plaidoyer auprès du Congrès et des décideurs américains.

7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly, Apt 805, Pétion-Ville, Haiti
Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht

L'Association tient également à saluer la contribution de S.E.M. l'Ambassadeur Lionel Delatour et de M. Georges B. Sassine, dont l'expérience, les réseaux et l'engagement ont contribué aux efforts de plaidoyer menés autour de ce dossier stratégique.

Cette campagne n'aurait pas non plus été possible sans l'engagement constant des entreprises membres de l'ADIH.

Pendant cinq ans, des entreprises issues de différents secteurs de l'économie haïtienne ont accepté de contribuer financièrement à la campagne, de participer aux missions, de mobiliser leurs réseaux et d'accompagner les démarches entreprises à Washington.

L'ADIH leur adresse aujourd'hui une reconnaissance toute particulière et tient notamment à saluer l'engagement de :

Les Entreprises PLASTECH	The Willbes Haitian
Enmarcolda	Pacific Sports
Caribbean Food Manufacturing (CFM)	Matpar
Groupe CODEVI	MBI
Lafito Free Zone	Hansae
BGO Corporation	Haiti Cheung Won
Farmatrix	Haiti Best Sewing
Total Logistics Solutions	

L'ADIH remercie également AmCham Haiti pour son accompagnement et sa collaboration tout au long de cette campagne.

La promulgation de H.R. 6500 et l'extension de HOPE/HELP jusqu'au 31 décembre 2028 apportent au secteur une visibilité indispensable.

Mais cette avancée, aussi importante soit-elle, ne constitue pas une fin en soi.

7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly, Apt 805, Pétion-Ville, Haiti
Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht

Association Des Industries d'Haiti
Reconnue d'utilité Publique

Deux années supplémentaires ne suffisent pas pour reconstruire durablement une industrie, attirer des investissements majeurs, convaincre les donneurs d'ordres de prendre des engagements à long terme et ramener le secteur à son plein potentiel.

L'objectif de l'ADIH demeure donc inchangé : **obtenir un renouvellement de long terme de HOPE/HELP.**

L'Association poursuivra son travail avec le Gouvernement, ses membres, ses partenaires haïtiens et internationaux ainsi qu'avec les décideurs américains afin d'obtenir la visibilité à long terme nécessaire pour faire d'Haïti une destination industrielle compétitive, favoriser de nouveaux investissements et recréer des milliers d'emplois.

Cinq années de plaidoyer nous ont permis de franchir cette étape.

Aujourd'hui, nous saluons cette avancée et remercions tous ceux qui l'ont rendue possible.

Le travail continue.

Association des Industries d'Haïti (ADIH)
Pétion-Ville, le 3 septembre 2026

ADIH
Association Des Industries d'Haïti
#7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly
Bureau 805
Tél : +509 2946-1211/ +509 3776-1211

Pour authentification
adih.communication@gmail.com
+509 3776 12 11

7, rue Franck Cardozo, Villa Nelly, Apt 805, Pétion-Ville, Haiti
Tel : (509) 2946-1211/ 3776-1211
E-mail : administration@adih.ht